

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1095
3 mars 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUATRE-VINGT-QUINZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 3 mars 2008, à 16 h 5

Président: M. Ahmet ÜZÜMCÜ (Turquie)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1095^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Nous commençons aujourd'hui une série de séances plénières au cours desquelles la Conférence entendra un certain nombre de dignitaires d'États membres. C'est assurément une source de fierté et de grande satisfaction pour la Conférence du désarmement d'entendre autant de personnalités politiques distinguées. Leur présence témoigne de l'attachement constant de leur gouvernement à nos efforts concertés ainsi que de l'importance qu'ils continuent à accorder à notre instance. Nous espérons sincèrement que la sagesse et la vision politique dont nos distingués invités feront preuve durant cette semaine et leurs mots d'encouragement donneront un nouvel élan à nos efforts visant à lancer les travaux de fond de la Conférence.

Au nom de la Conférence et à titre individuel, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Jorge Taiana, Ministre argentin des affaires étrangères et du commerce international, qui sera notre premier orateur aujourd'hui. Je lui donne la parole.

M. TAIANA (Argentine) (parle en espagnol): C'est un plaisir pour moi d'être cet après-midi avec vous et de pouvoir partager avec les participants aux travaux de cette unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement certaines réflexions sur les tâches de cet important organisme auquel mon pays a toujours accordé le plus haut degré de priorité.

Les murs de cette salle continuent à résonner du bruit des innombrables négociations sur la paix et la sécurité internationales qui se sont déroulées ici. Ils conservent aussi la mémoire de jalons importants de la diplomatie multilatérale du désarmement, dont certaines ne sont pas si anciennes, notamment la Convention sur les armes chimiques ou le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Personne n'ignore que la Conférence n'a pas réussi au cours des dix dernières années à s'atteler à la tâche spécifique qui lui donne sa raison d'être: la négociation d'accords de désarmement juridiquement contraignants. Cependant, les menaces et les défis contre la paix existent et persistent tout comme se posent des questions urgentes sur lesquelles la Conférence devrait engager sans plus tarder des travaux de fond.

Nous avons observé avec un optimisme modéré les efforts qui ont été faits sur le plan de la procédure pour au moins lancer des travaux de fond sur certaines questions inscrites à l'ordre du jour international en matière de désarmement. Ce début de manifestation de bonne volonté et de souplesse devrait logiquement être suivi de pas plus importants, plus précisément par l'engagement de négociations.

Il y a quelques semaines, le Secrétaire général de l'ONU lançait une mise en garde, depuis cette même tribune, contre la possibilité réelle que la Conférence du désarmement poursuive cette lente dérive vers une marginalisation qui ne profiterait à personne et qui, en définitive, priverait la communauté internationale des avantages d'un monde où le nombre d'armes diminuerait.

(M. Taiana, Argentine)

Je voudrais tout d'abord rappeler la question du traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs. Nous sommes fermement convaincus que le terrain a été préparé et que les conditions sont réunies pour progresser vers une interdiction internationale vérifiable de la production de matières destinées à alimenter les arsenaux nucléaires. Ceci est pour nous évident, tout particulièrement du fait que tous, y compris les puissances nucléaires, ont proclamé leur volonté d'avancer vers leur réduction à l'échelon bilatéral.

Il y a quelques semaines, les délégations des États d'Amérique latine et des Caraïbes, membres ou observateurs de la Conférence du désarmement, ont rappelé ici dans une déclaration conjointe que le désarmement nucléaire restait pour notre région une question très hautement prioritaire. Comme vous le savez, nos pays ont donné la preuve tangible, par le biais du Traité de Tlatelolco et d'autres accords et engagements à caractère régional, de leur conviction en la matière.

L'Argentine est fermement attachée au désarmement nucléaire, par principe, par conviction et, parce que, en tant que pays à la fois producteur et consommateur d'énergie et de matières nucléaires, elle estime qu'une responsabilité particulière lui incombe. C'est cette voie que nous avons suivie avec le Brésil, pays avec lequel nous avons choisi la coopération et la transparence depuis déjà de nombreuses années. Il y a quelques jours, les Présidents Cristina Kirchner et Luiz Ignacio Lula da Silva ont signé à Buenos Aires des accords de coopération et d'intégration sur le plan nucléaire, y compris dans des domaines tels que la mise au point de réacteurs de puissance et l'enrichissement de l'uranium, qui sont la preuve tangible de cette volonté de continuer à œuvrer de concert pour répondre aux besoins énergétiques de nos pays et de notre région, de manière ouverte et avec les garanties nécessaires en matière d'utilisations exclusivement pacifiques des technologies nucléaires.

Les activités régionales, aussi importantes et louables soient-elles, ne peuvent remplacer, par leur portée et par leur impact, les activités à caractère universel et nous avons tous à cet égard une responsabilité à assumer. Les États parties au Traité sur la non-prolifération savent que des progrès doivent être faits dès maintenant si l'on veut que les obligations découlant de cet instrument soient exécutées. Des engagements formels ont été pris pour accélérer ces progrès et ils doivent être tenus et non réinterprétés à la lumière d'une réalité qui, par nature, est toujours changeante.

Les puissances nucléaires doivent clairement jouer un rôle de chef de file dans ce domaine. Ce sont elles qui possèdent les armes nucléaires et ce sont donc elles qui doivent s'acquitter des engagements solennels très clairement énoncés dans le Traité sur la non-prolifération et dans de multiples accords ultérieurs. Un double discours n'est pas tenable sur ce terrain, on ne peut prêcher les avantages de la non-prolifération tout en mettant au point des armes nucléaires plus perfectionnées, en retardant la destruction des arsenaux existants et en empêchant l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous sommes convaincus que le moment est venu de donner une impulsion politique claire et au plus haut niveau possible pour que la vision d'un monde exempt d'armes nucléaires devienne une réalité. Tout d'abord, la Conférence a sa propre responsabilité à assumer et les États membres doivent appuyer les négociations et leur donner un contenu. C'est pour cette

(M. Taiana, Argentine)

raison que j'ai souhaité me joindre à vous ce matin et je me félicite donc du fait que d'autres hauts fonctionnaires viennent à la Conférence du désarmement pour souligner l'importance de ce que l'on y fait ou de ce qu'on l'on n'y fait pas. Dans nos capitales, nous suivons de près cette situation.

On peut citer d'autres questions, notamment celle de la prévention d'une course aux armements dans l'espace, sur lesquelles les délégations ont concentré leurs efforts. Des initiatives importantes ont été présentées et il est certain que celles-ci devront être examinées de manière adéquate et constructive. Nous avons accueilli avec intérêt les idées formulées par la Fédération de Russie et la Chine sur la démilitarisation de l'espace. Le moment est peut-être venu de doter le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace d'un mandat exploratoire pour qu'il évalue de manière systématique et sur des bases techniques la meilleure approche de cette question complexe.

Par ailleurs, nous n'approuvons pas la politique consistant à retarder des négociations lorsque les conditions propices sont réunies, comme c'est le cas pour le traité sur les matières fissiles, en faisant valoir que d'autres questions doivent être négociées simultanément.

Nous comprenons l'intérêt qu'un certain nombre d'États portent à telle ou telle question spécifique et le caractère prioritaire qu'ils lui attribuent, mais nous devons affirmer que, pour l'Argentine, le moment est venu de négocier tout simplement et pas de négocier sur des négociations. C'est ce qu'a fait la Conférence au cours des dix dernières années et tout autre commentaire est donc inutile. Ce n'est pas en empêchant les progrès sur une question que la Conférence a le mieux réussi par le passé. Si elle avait agi ainsi, le Traité sur l'interdiction des essais nucléaires n'aurait jamais vu le jour. Il n'y aurait pas eu non plus de Convention sur les armes chimiques grâce à laquelle des progrès notables sont enregistrés dans la destruction d'énormes arsenaux d'armes chimiques.

C'est pourquoi, au nom de mon gouvernement, je me permets d'appeler instamment cette instance à s'engager sans délai sur la voie qui nous mènera vers une interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armement. La Conférence dispose de paramètres adéquats sous la forme d'un projet de mandat établi pour un organe de négociations. Nous avons l'expérience technique nécessaire et nous pouvons compter sur la Conférence pour arriver à ce résultat. La communauté internationale a les yeux tournés vers la Conférence. Nous ne devons pas laisser passer l'occasion.

L'Argentine attribue un rang de priorité particulier aux progrès en matière d'armes classiques et s'intéresse tout spécialement à cette question. Elle a appuyé résolument et activement l'élaboration de mesures de transparence et de renforcement de la confiance dans notre région au niveau international. Il y a quelques jours, ont commencé à New York les travaux d'experts chargés d'évaluer la possibilité d'un accord international sur le commerce des armes et les caractéristiques qu'il pourrait avoir. Nous espérons qu'après le succès d'une mesure telle que la création et l'établissement du premier Registre des armes classiques de l'ONU il sera maintenant possible de faire un pas de plus vers la codification du commerce des armes, de manière à doter l'ONU d'instruments pouvant servir à éviter des flux d'armes excessifs ou déstabilisateurs ou le non-respect des directives énoncées par le Conseil de sécurité.

(M. Taiana, Argentine)

Il y a deux jours, nous avons célébré le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, instrument qui, soit dit en passant, a dû être négocié en dehors de l'ONU. Pour l'Argentine, cette convention présente une importance particulière parce qu'elle a servi de cadres aux efforts de déminage d'une partie de notre territoire, les îles Malvinas. Bien que notre différend avec le Royaume-Uni sur la souveraineté de ces îles n'ait pas été réglé, nous avons travaillé de concert et de manière constructive pour nous acquitter des obligations découlant de la Convention, en surmontant des difficultés techniques et politiques considérables.

Des appels sont régulièrement lancés avec éloquence en faveur du respect des normes internationales de non-prolifération. L'Argentine appuie cet objectif et prend des engagements concrets à tous les niveaux. Nous devons cependant rappeler que le système international de non-prolifération est fondé sur des équilibres politiques extrêmement fragiles qu'il faut préserver et protéger. La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération qui se tiendra en 2010 sera sans aucun doute une excellente occasion d'évaluer la mesure dans laquelle nous avons assumé et respecté la totalité de nos engagements au titre du TNP. La Conférence du désarmement a manifestement un rôle à jouer dans ce processus.

Quelqu'un a dit un jour que la Conférence du désarmement pouvait être comparée à un monstre mythique qui, après avoir donné naissance à un accord de désarmement, entre dans une longue période d'hibernation. Cette léthargie dure parfois cinq à dix ans, peut-être plus. Les statistiques semblent confirmer cette comparaison. S'il y a une part de vérité dans ces mots, il va être temps de nous préparer à un nouveau réveil de la Conférence, réveil qui ne devrait plus tarder. Nous sommes prêts.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre déclaration détaillée, portant sur divers aspects des efforts faits sur la scène internationale en matière de maîtrise des armements et de désarmement. Votre déclaration a aussi démontré une fois de plus que le Gouvernement argentin appuie clairement les travaux réalisés dans cette salle. Je vais maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes pour raccompagner Son Excellence.

La séance est suspendue à 16 h 20; elle est reprise à 16 h 25.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Nos travaux d'aujourd'hui sont terminés. Comme je l'ai dit, la prochaine séance plénière officielle de la Conférence aura lieu demain, mardi 4 mars. Le programme de demain matin étant très chargé, j'appelle à nouveau les délégations à arriver ici à l'heure afin que la séance puisse commencer à 10 heures précises.

La séance est levée à 16 h 25.
